

Monsieur le Directeur Académiques, Mesdames, Messieurs les membres du CTSD

Nous nous réunissons aujourd'hui afin d'étudier les implantations de moyens provisoires dans le 1er degré suite au constat d'effectifs 2022-2023 ainsi que les ajustements de la carte scolaire. Nous espérons qu'un maximum de postes aura été pourvu, que les remplaçants pourront assumer pleinement leur rôle cette année et que le recours aux contractuels permettra d'assurer un enseignement de qualité malgré une formation express annoncée de quatre jours.

En cette rentrée le protocole sanitaire est enfin connu depuis un moment et nous remercions le Ministère pour cette communication bien en amont. Celle-ci aura certainement permis aux directeurs d'école de se préparer aux futures contaminations s'il y en a. Malgré cette annonce, quelques éventuelles difficultés pourraient être rencontrées pour les parents élèves si les pharmaciens exigent des certificats de scolarité pour délivrer les auto test en plus du mot de l'école. En effet, les délais d'inscription des élèves dans ONDE demandent parfois quelques temps et la délivrance du certificat de scolarité en est parfois retardée.

Comme chaque année, dès la rentrée certaines écoles connaissent des hausses conséquentes d'effectif souvent dans des secteurs réputés « difficiles » ou dans des classes à quadruples niveaux. Malgré la présence d'ATSEM en maternelle par exemple, certaines classes nécessiteraient une aide supplémentaire. Nous espérons que les débats lors de ce CTSD permettront d'apporter un coup de pouce à ces collègues qui pourraient se retrouver très rapidement en difficulté.

Que dire de la gestion des AESH qui ont su très tardivement leurs affectations. Les demandes d'ASA flambent déjà dans certains secteurs ce qui risque de mettre à mal le suivi des élèves en situation de handicap. Le métier attirant de moins en moins, nous espérons qu'un maximum d'élèves pourront bénéficier d'un accompagnement digne de ce nom. L'absence de suivi par des AESH risque de mettre en difficulté les collègues qui ne pourront apporter toute l'aide nécessaire à l'ensemble des élèves de la classe, et, ce, malgré leur meilleure volonté.

Pour terminer, nous tenons à remercier le travail fourni les années passées par les collègues directeurs. En effet, ils ont su tenir le coup malgré la charge de travail de plus en plus lourde. Même s'il est nécessaire de réunir ces mêmes directeurs en début d'année, les tâches qui leur incombent en ces premiers jours d'école ne leur permettent pas de prendre de retard dans leur missions quotidiennes. Ils espèrent pouvoir bénéficier d'un nouveau jour de décharge afin de les réaliser et que les « dossiers » ne s'accumulent pas sur leur bureau. Certains sont déjà inquiets quant à la gestion des élections professionnelles. La complexité quant à la mise en

place des référents élections risquent d'alourdir leurs tâches en décembre si aucun collègue n'est volontaire pour réaliser cette fonction.